

PRESENTATIONS

POINT 12 : RAPPORT D'ACTIVITE 2023 – SYAGE.

1 annexe

L'assemblée délibérante est invitée à se prononcer sur ce rapport d'activité, présenté en annexe.

Il est demandé au conseil municipal de

ARTICLE UNIQUE : PRENDRE ACTE du rapport d'activités du SYAGE pour l'année 2023 présenté en annexe.